

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 02/03/2010

Réception par le Prefet : 02/03/2010

Publication : 05/03/2010



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2010-3-2-7

Séance du vendredi 26 février 2010

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### **CONTRAT DE PROJETS ETAT/REGION 2007/2013 UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE PROJET "INGÉNIERIE, DIAGNOSTIC, FONCTIONNALITE ET TRANSPORT"**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° 2009-5-2-4 du 10 décembre 2009 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide d'attribuer une subvention d'investissement de 260 000 € à l'Université de Haute-Alsace pour l'opération « Ingénierie, Fonctionnalité, Diagnostic et Transport » inscrite au Contrat de Projets Etat/Région 2007/2013,
- ❖ Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F225 – Enseignement Supérieur et Recherche, chapitre 204, nature 204178, fonction 23 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions